Numéro 95

Mercredi
27 février 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Economie : la spirale du libéralisme commence à étrangler • Salvador : quatorze familles jouent le pourrissement • Corse : occupations de protestation et scrutin contesté • Martinique : déchets énergétiques • Mauritanie : justice du prophète • Rennes : la rumeur fait muter • Aide judiciaire : une honte de plus en Giscardie • Dubedout : avertissement aux élus communistes

Démagogie au pays du national-mondialisme

Carter est ferme parce que les faucons volent bas

Les services de la délégation soviétique auprès des Nations-Unies sont installés dans le quartier de Park Avenue en plein centre de New-York. De l'autre côté de la rue - la 37e - se trouve une caserne de pompiers.

Le jour où fut connue la nouvelle de la victoire inespérée sur l'équipe d'U.r.s.s de l'équipe américaine de hockey sur glace aux Jeux d'hiver de Lake Placid, les pompiers de la 37e décidèrent aussitôt de peindre les résultats du match sur un immense calicot.

Quelques quarts d'heure plus tard, le calicot fut hissé sur les échelles et accroché au fronton de la caserne. De manière que les diplomates et les fonctionnaires installés juste en face en profitent bien. Il fallut une intervention officielle pour faire redescendre le provocant «4-3».

Il ne se passe pas de jour - et même de demi-journée - sans que des groupes de quelques dizaines de porteurs de pancartes ne viennent scander des slogans anti-soviétiques devant le building de l'O.n.u sur l'East River. Sans chercher du reste à déborder le cordon des agents de police débonnaires...

Offrir son propre modèle

L'Amérique est plus américaine que jamais. Et les américains se retrouvent tel qu'en eux-mêmes ils étaient restés depuis l'enlisement indo-chinois. A l'époque, l'opinion était lasse d'une guerre sans issue, sans gloire mais avec scandales. Qui finissait par leur faire un peu honte. Elle a donc accepté qu'on l'achève. Sans accepter pour autant l'échec. Et sans renoncer à la mission dont elle croit que les Etats-Unis sont investis pour la défense et l'illustration du «monde libre».

Les certitudes que le Viet-nam avait cependant fait vaciller sont aujourd'hui solidement rétablies par l'Iran et l'Afghanistan. Elles s'énoncent en termes simples : le communisme, voilà l'ennemi ; l'Amérique doit donc être forte pour le contenir et continuer d'offir au reste de la Terre son propre modèle. C'est du national-mondialisme.

Dès lors, la victoire des hockeyeurs U.s sert la juste cause. Comme le boycott des Jeux d'été est une juste punition... On ne comprend d'ailleurs pas qu'on ne le comprenne pas partout ailleurs. On applaudit à toutes les mesures de rétorsion contre Téhéran ou Moscou. Avec le seul regret qu'elles soient trop timides.

Les faucons volent bas. Voilà pourquoi l'incertain Jimmy Carter a pris le ton ferme du ferme Président d'une Amérique qui veut de la fermeté.

Georges Fillioud

épinglé

«Même si Chirac me le demandait, je ne voterais pas Giscard».

Bernard Pons, secrétaire général du R.p.r, au *Quotidien de Paris* .

«Nous sommes foutus si nous ne nous situons pas dans la majorité».

Le même, même jour, même journal.

Affaire Fontanet :

L'incroyable hasard

«L'hypothèse Annecy» n'aura duré qu'un matin, le temps d'une «une» du *Parisien Libéré*, avant de s'effondrer sous les démentis de la police et de la municipalité. Alors, après avoir répété que ni la vie privée, ni la vie politique, ni les activités d'homme d'affaires de Joseph Fontanet ne permettraient d'envisager une piste, les enquêteurs en reviennent à l'explication de départ : le hasard.

Un hasard qui a fait se rencontrer à la minuit dans une rue déserte l'ancien ministre et l'imprévisible assassin armé d'un pistolet de professionnel, apte à tuer un homme à quatre mètres et d'une seule balle, sans raison apparente. Inexplicable, effrayant, incroyable hasard...

Michel Rocard

«C'est parfois le changement qui fait la sécurité»

Michel Rocard qui était lundi soir l'invité de l'émission d'*Antenne 2* «Cartes sur table» a estimé que la crise qui secoue la société française n'était pas un obstacle à l'arrivée au pouvoir d'un président socialiste : «C'est parfois le changement qui fait la sécurité» a-t-il dit.

Sur la crise internationale il a déclaré qu'il en voulait beaucoup au Président de la République d'avoir le 31 décembre «évoqué le problème de la guerre s'agissant de la France, alors que nous sommes un pays relativement calme protégé par l'armement nucléaire stratégique. Une politique de paix consiste à être capable de lancer une politique de détente, une politique des Droits de l'Homme et une politique d'aide au Tiers-Monde. Voilà ce que serait une grande ambition nationale». Il a ajouté que par rapport à l'Union soviétique il eut été indispensable de présenter «une France ferme, qui sait ce qu'elle veut».

Sur les chances de l'économie française, qu'il considère «multiples», il les subordonne à la réalisation d'une planification souple qui permettrait de mieux préparer notre avenir, en l'assortissant d'une puissante réforme régionale, vers la décentralisation.

L'Autriche, par exemple...

Il a précisé ensuite comment il concevait l'autogestion : «une marche en avant, une dynamique longue, très longue qu'on peut appeler aussi le «socialisme de la liberté, le socialisme de la responsabilité».

Après avoir réaffirmé que «sans être un partisan outrancier des nationalisations», il était de nombreux secteurs dans l'économie française où des dirigeants incapables, où le patronat de droit divin doivent être remplacés», il a pris pour exemple «l'Autriche, pays qui marche bien, avec moins de 5% d'inflation l'an, moins de 3% de chômeurs et 35% de la production dans le secteur public».

Parlant ensuite des communistes, Michel Rocard a affirmé que «le P.c visiblement n'accepte plus une union de la gauche dans laquelle il n'est pas dominant».

Ce qui l'entraîna à préciser qu'il excluait pour cette raison la participation

(suite page 2)

POSITION

Aide judiciaire

Le scandale de la justice des pauvres

par Guillaume Douze

Le problème de l'accès à la Justice est d'une importance sociale primordiale dans la mesure où il est celui de la défense de l'individu face aux forces majeures de notre Société, celle de l'Etat et celles des puissances économiques.

En outre, le monde moderne est une machinerie de plus en plus complexe sous tendue par des règles de plus en plus nombreuses et délicates.

Enfin, légitimement, l'individu doté d'un niveau de connaissance plus élevé et de conscience politique plus affirmée, entend de plus en plus faire valoir les droits dont il a maintenant conscience.

Or le coût de la Justice est de plus en plus élevé, dans la mesure où le conseil en matière juridique ou le procès nécessitent une réflexion souvent très approfondie de la part d'un spécialiste d'un certain niveau de diplôme, qui a, de son côté, à faire face à des frais généraux de plus en plus lourds.

Une source d'angoisse

Paradoxalement, le niveau de vie de ce spécialiste ne cesse de décroître étant en moyenne très largement inférieur à celui d'un cadre salarié de même formation et de même niveau de compétence, à quoi s'ajoute une protection sociale particulièrement faible, des horaires de travail beaucoup trop lourds (50 et parfois 60 heures par semaine) en raison même de la faible rémunération du travail.

En réalité, cela s'explique fort bien, car il est confronté dans la loi du marché à une clientèle dont les moyens permettent rarement une juste rémunération du travail fourni.

L'Etat ou les puissances économiques auront eux toujours les moyens matériels de se faire assister et de se faire défendre. Mais pour le Français moyen, le procès et sa charge sont une source d'angoisse. C'est le même spectre que l'hôpital du XIXe siècle.

La consultation juridique est peu utilisée, car coûteuse, ce qui le place dans une situation minorée face à ses partenaires économiques, qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de consommation par exemple.

Or, le phénomène est d'une extrême gravité au regard de la dialectique régissant les rapports économiques et sociaux de ce pays, les plus puissants se renforçant encore de cette supériorité en matière juridique et judiciaire.

Les conséquences au plan de la Défense des Droits économiques, sociaux et politiques en sont évidentes.

Un système d'aide judiciaire a bien été institué en 1971 mais il ne s'applique qu'en matière civile. Il est en outre dérisoire : Seuls peuvent en bénéficier ceux qui ont moins de 1.800 F de revenus par mois, les honoraires versés aux avocats sont inférieurs au coût de revient de leurs prestations et l'aide judiciaire n'a pas le libre choix de son Conseil.

Le système français est en parfaite contravention avec la résolution du 2 mars 1978 des ministres du Conseil de l'Europe disant que :

— la personne assistée doit autant que possible être libre de choisir la personne qualifiée qui l'assistera

— la personne ainsi désignée, doit percevoir une rémunération adéquate en contrepartie du travail qu'elle accomplit pour le compte de la personne assistée

— la responsabilité du financement de l'assistance judiciaire doit être assumée par l'Etat.

Rien n'existe en matière pénale, ce qui a pour résultat que dans le ressort de certaines Cours d'Appel, 80 % des prévenus comparaissent sans défenseur et en particulier a permis les excès des flagrants délits.

Quant à ceux qui gagnent un peu plus de 2.700 F par mois, plafond de l'aide partielle, et qui auraient à soutenir un procès, rien n'est prévu pour les aider et pourtant leur honneur, leur dignité, leur gagne-pain, leur toit, leurs libertés peuvent être perdus faute de l'assistance juridique ou judiciaire qui leur serait nécessaire.

Or, ce dont les défavorisés de la fortune qui sont aussi les défavorisés du savoir et ce sont par là-même ceux-là qui auraient le plus besoins d'assistance juridique. On peut dire sans exagérer que les pauvres sont exclus de la Justice dans ce pays !

Lanterne rouge

Cette situation est d'autant plus choquante que la France qui a, par ailleurs, un des meilleurs systèmes de Sécurité Sociale du Monde, tient avec l'Italie et la Belgique, la lanterne rouge des pays développés dans le domaine de l'aide juridique.

En 1979, la Grande Bretagne a consacré 18 F par tête d'habitants à l'Aide légale, les Pays-Bas 18 F, la Suède 15 F, les U.s.a 17 F environ, le Québec 13 F et la France... 1,30 F.

En 1980, l'effort atteindra en France 1,95 F par tête d'habitant... les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Ainsi est entretenue une fantastique source d'inégalité au préjudice des plus défavorisés dans des domaines cruciaux au plan social et politique.

Droit et Démocratie organise le 27 février sous la présidence de Maître Jacques Ribs une table ronde sur « La Justice des pauvres» à Paris II - Place du Panthéon à 20h30.

Rocard «Cartes sur table»

(suite de la première page)

de ministres communistes à un gouvernement qui résulterait de l'élection d'un socialiste à la Présidence de la République. Un tel gouvernement pourrait, selon lui, être composé de tous ceux qui ont soutenu les grandes options du candidat P.s : socialistes, radicaux de gauche, écologistes, voire P.s.u.

D'autre part, Michel Rocard a évoqué l'hypothèse, qui verrait le candidat communiste arriver en seconde position aux élections présidentielles après le candidat de la majorité. Pour lui cela entrainerait «l'effondrement de tout l'espoir qui anime notre lutte depuis quinze ans. Nos espoirs, a-t-il ajouté, seraient en berne. Il faudra reprendre le travail, expliquer que la ligne du P.c est la plus sécurisante pour le pouvoir».

Mais le député des Yvelines a affirmé très nettement que «la discipline républicaine ne serait pas remise en cause» c'est-à-dire que les électeurs socialistes seraient invités à voter pour le candidat communiste.

Par ailleurs, Michel Rocard a totalement écarté, en cas de réélection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, une participation des socialistes au gouvernement : «si une fois de plus la gauche était battue, cela prouverait que la droite se suffit à elle-même».

Enfin, sur la désignation du candidat socialiste pour les élections présidentielles, le maire de Conflans a souhaité éviter l'épreuve des primaires entre François Mitterrand et lui-même : «Nous ne sommes pas habitués à la démocratie au point de prendre le risque d'une bataille interne frontale qui ne nous laisserait pas le temps de réconciliations pour que la campagne soit menée d'un commun accord».

Michel Rocard a fait un lapsus lorsqu'il a évoqué la nationalisation de l'eau potable. Il a en effet affirmé qu'elle n'était pas prévue dans le programme commun.

Elle se trouve bien mentionnée à la page 51 de l'édition socialiste du Programme commun. En outre, le Groupe socialiste a déposé une proposition de loi sur ce même sujet à l'Assemblée nationale (texte signé Berthoin-Brugnon).

Rennes : pourquoi muter la principale ?

Une directrice de collège mutée d'office en cours d'année par mesure disciplinaire : en apprenant qu'une sanction aussi grave et exceptionnelle venait d'être prise contre Mme Perrenez, directrice du collège Jean Moulin, les Rennais se sont interrogés. Qu'avait-elle fait ? Renseignements pris, les seules accusations figurant dans son dossier faisaient état de «difficultés relationnelles» entre la directrice et ses supérieurs hiérarchiques.

En effet Mme Perrenez, applicant les décrets de partition de 1976, s'est attachée depuis à assurer à l'établissement dont elle avait la charge une véritable autonomie au sein de la grande cité scolaire de Bréguigny, dans laquelle il était au départ englobé. Action qui n'était pas du goût de tout le monde au sein de la «hiérarchie» et notamment de l'ex-proviseur, ex-candidat R.p.r aux élections cantonales.

Les deux Fédérations de parents d'élèves et tous les syndicats s'enseignants ont soutenu la manifestation de soutien à Mme Perrenez organisée lundi. Un dernier détail : Mme Perrenez, à qui l'on ne connaît aucune activité politique, a depuis deux ans pour adjoint Jean-Louis Tourenne, Conseiller général socialiste du canton.

Fnser : Hubert Dubedout aux élus communistes

«Les objectifs définis, nous devons nous y tenir»

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains a adressé le 24 janvier 1980, une lettre à l'Association des élus communistes et républicains demandant une rencontre au plus haut niveau entre représentants des deux organisations, cette rencontre devant permettre d'envisager les possibilités d'actions communes face à l'attitude gouvernementale et ses répercussions au niveau des municipalités.

Le président des élus communistes a répondu le 8 février par l'affirmative, pour une rencontre au siège de la fédération des élus socialistes.

L'Association des élus communistes ayant rendu public les termes de sa réponse (*Humanité* du 25 février) laquelle comporte une mise en cause de l'action des élus socialistes, la F.n.e.s.r a décidé de rendre publique la déclaration qu'a faite d'entrée de jeu Hubert Dubedout, son président, au nom du bureau national :

«Nous avons lu avec intérêt votre lettre du 8 février et examiné les 3 remarques que vous avez formulées. Vous auriez tendance à mettre en cause l'esprit unitaire des élus socialistes et leur combativité face au pouvoir. Ne perdons pas notre temps en considérations hypocrites.

Des raisons extra-nationales

«Pour nous, la rupture intervenue en 1977 a été voulue par le Parti communiste français, pour des raisons de stratégie internationale. La possibilité de pouvoir par la gauche a été délibérément sacrifiée à des considérations qui n'ont rien à voir avec les intérêts de notre pays.

«Dans ces conditions il est inutile d'essayer de parler de l'efficacité des actions menées contre le pouvoir par les élus communistes, qui nous apparaissent comme des diversions, alors que jamais le pouvoir actuel n'a eu les mains aussi libres de votre fait.

«Nous vous proposons donc de limiter notre échange de vues à la situation des municipalités de l'Union de la gauche, puisque leur élection comporte un engagement de collaboration et de solidarité de gestion pris devant les électeurs.

«Il convient sans doute d'être d'abord objectif et de ne pas perdre de vue les aspects positifs du bilan global des élus de gauche dans les diverses assemblées. Mais il est naturel que nous soyons attentifs aux conflits qui surgissent de-ci, de-là sans pour autant nous donner une fonction d'arbitrage que nous n'avons pas.

«Des divergences d'appréciation sont évidentes en ce qui concerne l'élaboration du budget et la pratique démocratique au sein des équipes municipales. L'accord en 1976 entre nos partis n'a jamais prévu que les consignes données par l'un d'entre eux concernant la croissance de la fiscalité locale devaient s'imposer à toutes les municipalités.

«Nous sommes trop attachés à la décentralisation pour imposer de Paris une politique budgétaire à l'ensemble de nos élus. Ils sont responsables de l'élaboration de leur budget, compte tenu de la conjoncture locale, et comme il faut en cas de divergence qu'il y ait arbitrage, celui du groupe le plus important s'impose à condition que le débat soit conduit de façon démocratique.

«Nous avons d'ailleurs rappelé cette directive générale aux élus socialistes minoritaires. Il ne nous parait pas convenable qu'au débat au sein des commissions et assemblées municipales, des élus préfèrent l'agitation démagogique sur le terrain et le refus de la solidarité de gestion au moment du vote du budget, quitte à protester lorsque cette attitude entraine le retrait de délégations.

«En ce qui concerne la pratique démocratique au sein de nos équipes municipales, nous ne voulons pas porter de jugement manichéen, mais trop souvent des élus socialistes se plaignent de l'autoritarisme de maires communistes.

«Majoritaires dans 40 conseils généraux et dans un grand nombre de villes et de communes, les élus de gauche doivent pouvoir conduire à terme leur mandat dans le respect des engagements pris lors des élections.

«Les objectifs politiques ont été définis. Nous devons nous y tenir. La population appréciera alors la solidité des équipes de gauche et ne leur ménagera pas son appui. lors des actions communes pour dénoncer la politique particulièrement nocive du pouvoir».

QUESTIONS ECRITES

de André BILLARDON

sur les conséquences de l'obligation du port du casque par tous les utilisateurs de véhicules à deux roues et à moteur en ville, et notamment sur l'évolution du trafic des deux roues en zone urbaine et des accidents des conducteurs de deux roues.

de Pierre JAGORET

sur les critères qui ont été retenus pour qu'un crédit de F. 500 000, prélevé sur le Fonds Social Européen ait été affecté à une école privée de formation d'officiers techniciens de la marine marchande.

BASTIA
Scrutin contesté

Laurent Crocce, Premier secrétaire de la Fédération socialiste de Haute Corse, candidat dimanche dernier à l'élection cantonale de Bastia, a décidé d'attaquer devant le Tribunal Administratif les résultats du scrutin qui donnent le candidat communiste, Pierre Guidicelli, élu au premier tour avec mille huit cents voix contre quatre cent sept au Parti socialiste. Motifs invoqués : bourrage des urnes, irrégularités de procédures (non-contrôle des identités, ni des procurations), empêchement physique fait aux assesseurs socialistes de mentionner leurs observations sur les procès-verbaux...

Les socialistes qui estiment que la fraude a porté sur six cents à sept cents voix, demandent l'invalidation.

JOURNEES DE TRAVAIL

Le 9 mars prochain se tiendront à Paris deux journées de travail. L'une réservée aux Secrétaires fédéraux aux Luttes des Femmes. L'autre consacrée aux problèmes de l'information et de la presse.

ALLO P.S : APPEL

Le maire de Metz, l'U.d.f Rausch, a fait appel du jugement qui l'avait débouté de son action contre la Fédération P.s de Moselle dans l'affaire d'Allo P.s, répondeur téléphonique mis en place par les socialistes lors d'élections (voir *Riposte* n° 92).

La décision du tribunal de Metz, si elle est confirmée en appel, devrait alors faire jurisprudence, c'est-à-dire confirmer le caractère privé des conversations téléphoniques.

SOUTIEN AUX «CLANDESTINS» TURCS

Hier, Edwige Avice Député (P.s) de Paris et Daniel Vaillant, Conseiller (P.s) du XVIIIe arrondissement, se sont rendus, Salle Saint-Bruno, pour apporter leur soutien aux travailleurs turcs «clandestins» qui continuent leur grève de la faim. Ces derniers ne sont plus que quinze, puisque dans la nuit du 25 et 26 janvier, un deuxième gréviste a été hospitalisé. L'état de santé des autres s'aggrave. Maintenant, Stoléru joue avec la vie de ces hommes. Jusqu'à quand ?

Côté mairie de Paris, c'est Daniel Vaillant qui a appris à Chirac - le maire ne lit sans doute pas la presse - l'existence de ce drame. Quant au préfet de police il a répondu que le dossier était... «à l'examen».

RIPOSTE

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition :
Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Délégué à la Publication : Henri Pradeaux
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Télé - P.S.

LE LIBERALISME SOCIAL N'A JAMAIS CHERCHE

A METTRE EN CAUSE LE POUVOIR ECONOMIQUE

ET SON ORGANISATION

Economie libérale en impasse

...inflation, crédit cher, encadrement, inflation crédit plus cher, encadrement, inflation...

A Giscard la noblesse de l'analyse planétaire, à Barre et Monory l'intendance. La hausse des prix en janvier n'était pas connue officiellement hier soir. Donc, le président de la République ne pouvait pas en parler. L'indice va être publié incessamment. Donc le Premier ministre et le ministre de l'Economie peuvent en tirer les conclusions.

Comme nous l'indiquions hier toute leur action se résume à un serrage de vis. Verbal à l'égard des entreprises, dont Barre craint qu'elles ne cèdent trop facilement aux revendications salariales nées du bond du coût de la vie en janvier. Et monétaire, puis que c'est le seul instrument de régulation conjoncturelle dont le pouvoir veuille se servir.

Après le relèvement du prix de l'argent en fin de semaine dernière et sa répercussion sur le taux de base des banques, une contrainte supplémentaire va être appliquée au 1er avril. Les crédits de diverses sortes - ceux-là et les autres -vont donc coûter plus cher (plus de 17 %) et être plus difficiles à obtenir. Cela contiendra-t-il l'inflation ? On peut en douter puisque la «rigueur monétaire», dont se prévaut Monory depuis deux ans, n'a guère permis de progrès, quand bien même on isolerait les répercussions du renchérissement du pétrole. Seule excuse pour les pseudo-économistes au pouvoir, les autres pays, Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne se livrent eux aussi au réglage conjoncturel par la monnaie. Une excuse du genre : «On fait comme les copains».

A l'inverse, il est permis de craindre que le serrage monétaire constitue une nouvelle source d'inflation : il est bien évident que les entreprises répercuteront la croissance de leurs frais financiers dans leurs prix.

Monory contredit ses collaborateurs

Reste cette grande originalité française qui se nomme l'encadrement du crédit. Les autres pays industrialisés utilisent uniquement les taux d'intérêt pour contenir la progression de la masse monétaire. La France, de surcroît, limite la quantité de crédits que peuvent distribuer les banques et les établissements financiers. Or, aussi bien les banquiers que Monory soi-même jugent cet encadrement «source d'inflation».

Du reste le même Monory dit à qui veut l'entendre que son rêve est de supprimer l'encadrement et qu'il ne peut le faire aujourd'hui uniquement en raison de difficultés techniques. Alors quand les collaborateurs de ce ministre viennent célébrer les mérites de l'encadrement dans la lutte contre l'inflation, il y a de quoi rigoler.

A vrai dire Giscard, Barre et consorts savent que leur politique économique mène à une impasse. Mais dans leur registre, ils sont incapables d'en envisager une autre. La gestion libérale, en France ou ailleurs, atteint ses limites.

Et si l'on en changeait...

Au Salvador

Risque de putsch à la chilienne ?

Le Salvador est en état de pré-guerre civile. Voici un peu plus de quatre mois, une junte a renversé le gouvernement conservateur du général Roméro. Elle a aussitôt présenté un programme de transformations économiques et sociales indispensables. Mais elle est incapable de les mettre en action.

En effet si la droite terrienne a lâché le pouvoir institutionnel, par sa puissance financière et par l'inféodation à ses visées du haut-commandement militaire, elle bloque toute évolution.

Les quatorze familles qui possèdent les 2/3 des richesses du pays ont en effet choisi la résistance sournoise et criminelle. Ce choix est dû au changement de stratégie des Etats-Unis vis à vis de l'Amérique Centrale.

Au Nicaragua notamment, Washington a «laissé triompher» la révolution populaire. Au Salvador, les américains ont promis une aide de 50 millions de dollars pour permettre à la junte de mettre son programme de réforme en oeuvre.

La Maison Blanche s'est enfin rendu compte que le soutien permanent à l'extrême droite entraînait systématiquement la création de foyers révolutionnaires qui trouvaient un soutien idéologique et matériel dans le camp marxiste.

Ce pragmatisme typiquement américain a été perçu par la bourgeoisie salvadorienne comme un désaveu.

Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour qu'elle renonce à ses privilèges éhontés.

Elle pèse donc de son énorme poids pour paralyser toute réforme. En outre, elle finance et arme des groupes d'extrême-droite qui entrainent le pays dans une valse de crimes et de prises d'otage.

Washington a poussé sa détermination jusqu'à avertir les extrêmistes de droite que le gouvernement américain s'opposerait à toute tentative de coup de force. Un Pinochet salvadorien ne sera donc pas le bienvenu.

Alors dans l'intervalle, les quatorze familles jouent le pourrissement avec d'autant moins de gêne, qu'elles vivent la plupart du temps à Miami.

François Mitterrand sera interrogé par les journalistes de la presse régionale, vendredi prochain à 19 h au cours du Forum de *Radio Monte-Carlo*.

Résumées

Ajaccio : mairie occupée

Après la Direction générale des impôts, un groupe d'autonomistes corses a occupé mardi matin les locaux de la mairie d'Ajaccio. Comme les femmes qui occupent déjà plusieurs mairies de l'île, ils réclament la libération des Corses emprisonnés sur le continent après les évènements de Bastellica et d'Ajaccio, et dont plusieurs viennent d'être hospitalisés à la suite de la grève de la faim qu'ils ont commencée depuis deux semaines.

Mauritanie : création de tribunaux islamiques

Le Comité militaire de salut national mauritanien annonce la création d'une «Cour criminelle spéciale qui aura à se prononcer sur les crimes commis contre les personnes et leurs biens, conformément à la législation islamique». Explication de Dahane Ould Ahmed Mahonoud, ministre chargé du comité militaire : «le droit moderne s'est trouvé dans l'incapacité de garantir les moyens nécessaires pour réprimer le crime et les criminels».

Martinique : canne à sucre = électricité

La canne à sucre peut-elle servir à produire de l'électricité en Martinique ? Oui, affirment des Martiniquais, dont ceux du Parti progressiste. En récupérant la bagasse, partie ligneuse de la canne restant après l'extraction du sucre, on peut en faire un excellent carburant pour alimenter une centrale thermique.

En 1959, onze usines sucrières fonctionnaient «à la bagasse». Et le surplus de bagasse non utilisée représentait 35.000 tonnes. Ces onze usines traitaient à l'époque 1.110.000 tonnes de cannes, issues de 14.000 hectares de plantation. En doublant la superficie plantée, la Martinique pourrait non seulement augmenter sa production sucrière, mais produire une bonne part de son énergie : l'équivalent de 60 % des achats actuels de pétrole.

Reste à savoir si cette mesure de plus grande indépendance du département antillais correspond aux intérêts français et des békés.

«Auto-défense» : un nouvel exploit

Jean Biville avait perdu son chien et le cherchait, à 9 heures du soir, à la lisière d'un champ. Le propriétaire du champ s'est cru menacé, a pris sa carabine et l'a arrosé de petits plombs. Jean Biville est content : il n'est pas mort. Le propriétaire est content aussi : il a été laissé en liberté.

C'était notre chronique «l'auto-défense au jour-le-jour». A suivre, hélas.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et prénom .....

Adresse .....

☐ Abonnement à l'an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Règlement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.